
Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Vendredi 5 février 2016

Budget participatif

241 projets retenus pour le vote

Du 25 février au 6 mars 2016

Jeudi 4 février 2016, à l'issue de la phase d'instruction des projets par les services municipaux, le comité de suivi Budget participatif s'est réuni pour finaliser la liste des propositions qui seront soumises au vote des Rennaises et des Rennais, du 25 février au 6 mars.

Du jeudi 25 février au dimanche 6 mars 2016

Du 25 février au 6 mars, les propositions retenues pour la votation seront présentées par les porteurs de projets place de l'Hôtel de Ville : pendant 10 jours, cette Agora permettra aux Rennais de découvrir les projets, de se renseigner sur le budget participatif et sur les modalités du vote et de voter.

Pendant cette même période, le vote sera ouvert en ligne, sur fabriquecitoyenne.rennes.fr : les projets qui obtiendront le plus de votes seront réalisés, dans la limite des 3,5 millions d'euros par an.

À propos de l'instruction des propositions des Rennais

Au cours du mois de novembre 2015, 992 propositions ont été enregistrées.

L'instruction de ces propositions a permis de définir celles qui répondent aux critères du budget participatif :

- que les compétences sont du ressort de la Ville (et non du Département, de la Région, de l'État, etc.)
- que les projets respectent les principes de la [charte rennaise de la démocratie locale](#)
- que le projet s'inscrit dans une des thématiques du budget participatif (aménagement des espaces, mobilité et partage de la voirie, environnement, citoyenneté, solidarité, lutte contre les discriminations, culture)
- qu'il s'agit bien de dépenses d'investissement (aménagement, équipement) et non de fonctionnement (salaires, prestations...)
- que le projet s'adresse à tous les habitants et ne correspond pas à des intérêts particuliers.

Les 540 propositions répondant à ces critères ont ensuite été instruites par les services techniques de la Ville de Rennes entre décembre 2015 et janvier 2016, de manière à établir pour chacune sa faisabilité technique et l'estimation du coût

qu'elle représente. Ces éléments ont ensuite permis de classer les propositions en trois catégories "réalisable", "non réalisable" et "déjà prévu en 2016".

Après analyse technique et financière par les services de la ville, le Comité de suivi

BILAN SUR LE BUDGET PARTICIPATIF

NOV 2015
FÉV 2016



992
propositions
déposées

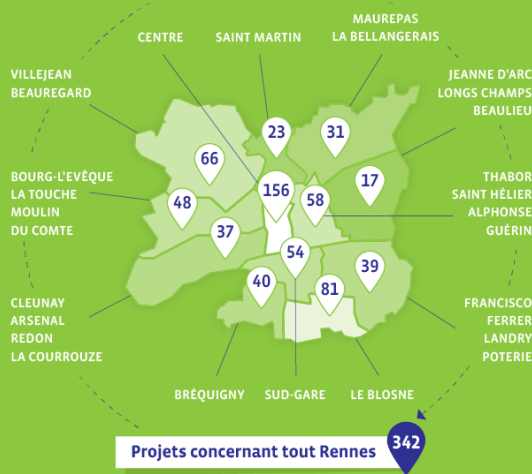
par **459**
participants



NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS PAR THÈME



NOMBRE DE PROJETS DÉPOSÉS PAR QUARTIER



992 PROJETS DÉPOSÉS



Plus d'informations : www.fabriquecitoyenne.rennes.fr



réu ni jeudi 4 février a validé 241
projets à soumettre au vote des Rennais.

